

RAPPORT N° 06/1-31
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN
MARCHE N° 05056 (LOTS 1, 8 ET 22)

AVENANT DE TRANSFERT
DE SUD EST CHIMIE INTERNATIONAL A LA SOCIETE 4 NGT

Par Délibération n° 05/5-45 en séance du 24 juin 2005, vous m'avez autorisé à signer des marchés à bons de commandes pour l'acquisition de produits d'entretien avec Société Sud Est Chimie International pour les Lots 1, 8 et 22 avec les quantités annuelles ci-dessous :

	Minimum	Maximum	Unité
- Lot 1 Essuie-tout / grand modèle	6 300	10 000	Rouleau
- Lot 8 Papier hygiénique / grand modèle / 2 plis	2 400	3 650	Rouleau
- Lot 22 Bombe insecticide / « volants et rampants » / 750 ml	1 100	1 740	Bombe

Ces marchés ont été notifiés à l'entreprise à la date du 21 juillet 2005, pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2005, reconductible chaque année et pour une durée maximale de 36 mois.

Par courrier en date du 16 septembre 2005, Sud Est Chimie International m'a informé de la vente de son fonds de commerce de produits d'entretien exploité à la Réunion au sein de son établissement secondaire, à la Société 4 NGT et, par là même, de la cession de l'enseigne Sud Est Chimie Réunion, du nom commercial, de la clientèle, etc...

Dans le même ordre, les marchés signés avec Sud Est Chimie International sont cédés à la Société 4 NGT qui les accepte et s'engage à assurer dorénavant leur exécution.

Les conditions initiales de ces marchés restent inchangées : suite à la signature de l'Avenant à intervenir, ceux-ci vont continuer pour la durée restant à courir et aux prix unitaires fixés initialement.

Les capacités techniques, économiques et financières de la Société 4 NGT ont été préalablement vérifiées. Celle-ci présente toutes les capacités et les moyens pour poursuivre les prestations du marché.

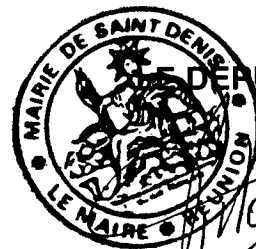
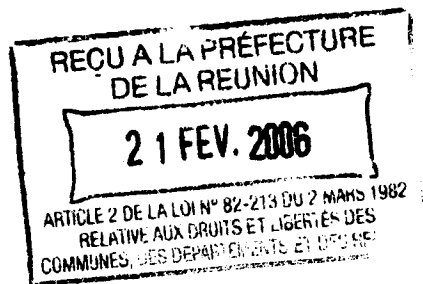
RAPPORT N° 06/1-31

Pour constater la cession et le changement de prestataire, un Avenant n° 1 pour les Lots 1, 8 et 22 du marché d'acquisition de produits d'entretien sera signé entre Sud Est Chimie International, la Société 4 NGT et la Commune.

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver le transfert du marché n° 05056 pour les Lots 1, 8 et 22 ;
- d'autoriser la signature de l'Avenant ci-après annexé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DÉPUTÉ-MAIRE

René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 06/1-31
du Conseil Municipal
en séance du mardi 14 février 2006

OBJET

ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN
MARCHE N° 05056 (LOTS 1, 8 ET 22)

AVENANT DE TRANSFERT
DE SUD EST CHIMIE INTERNATIONAL A LA SOCIETE 4 NGT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

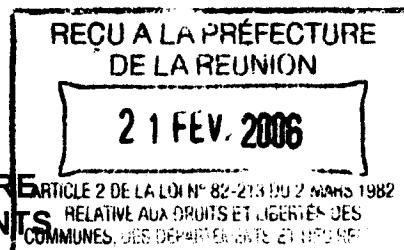
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 06/1-31 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;



APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Prend acte de la cession d'activité par Sud Est Chimie International à la Société 4 NGT, du marché n° 05056 relatif à l'acquisition des produits d'entretien (Lots 1, 8 et 22), ainsi que de l'engagement de la Société 4 NGT à exécuter les prestations dans les conditions initiales du dit marché.

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à signer l'Avenant n° 1 correspondant et les pièces qui s'y rattachent.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 20 FEV. 2006



LE DEPUTE-MAIRE
René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA



**MARCHES DES COLLECTIVITES LOCALES
AVENANT CORRECTIF N° 1**

A**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ**Collectivité : **MAIRIE DE SAINT-DENIS**

Direction : **VOIRIE -CIRCULATION**
Hôtel de Ville
97400 SAINT-DENIS

Titulaire du marché (Désignation et adresse) : **Entreprise SUD EST CHIMIE SARL**
ZI N° 1
Rue Stevenson
97420 LE PORT

Marché : N° M05056

Imputation Budgétaire :

Objet : **ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN**

- Lot 1 : Essuie-Tout Grand Modèle
- Lot 8 : Papier Hygiénique Grand Modèle
- Lot 22 : Bombe Insecticide volant et rampant 750 ml

B**MODIFICATIONS APPORTÉES**

Faisant suite à la vente d'un fonds de commerce de produits d'entretien par la Société SUD EST CHIMIE INTERNATIONAL à la Société 4 NGT, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

Titulaire du marché :

Ancienne mention : **SUD EST CHIMIE INTERNATIONAL**
 Nouvelle mention : **Société 4 NGT**

C**DISPOSITIONS FINALES**

La Société 4 NGT s'engage à exécuter le présent marché selon les conditions fixées initialement.

Toutes les autres dispositions des documents figurant au Dossier de Consultation des Entreprises demeurent inchangées.

Les modifications apportées aux marchés sont toutes contenues dans le présent document.

A Saint-Denis, le
 Le Représentant Légal
 de la Collectivité

A
 L'ancien titulaire

A *Port*
 Le nouveau titulaire

X